



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Domaine national du château de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Extrait du procès-verbal de la séance de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (2^e section) du 24 janvier 2019 :

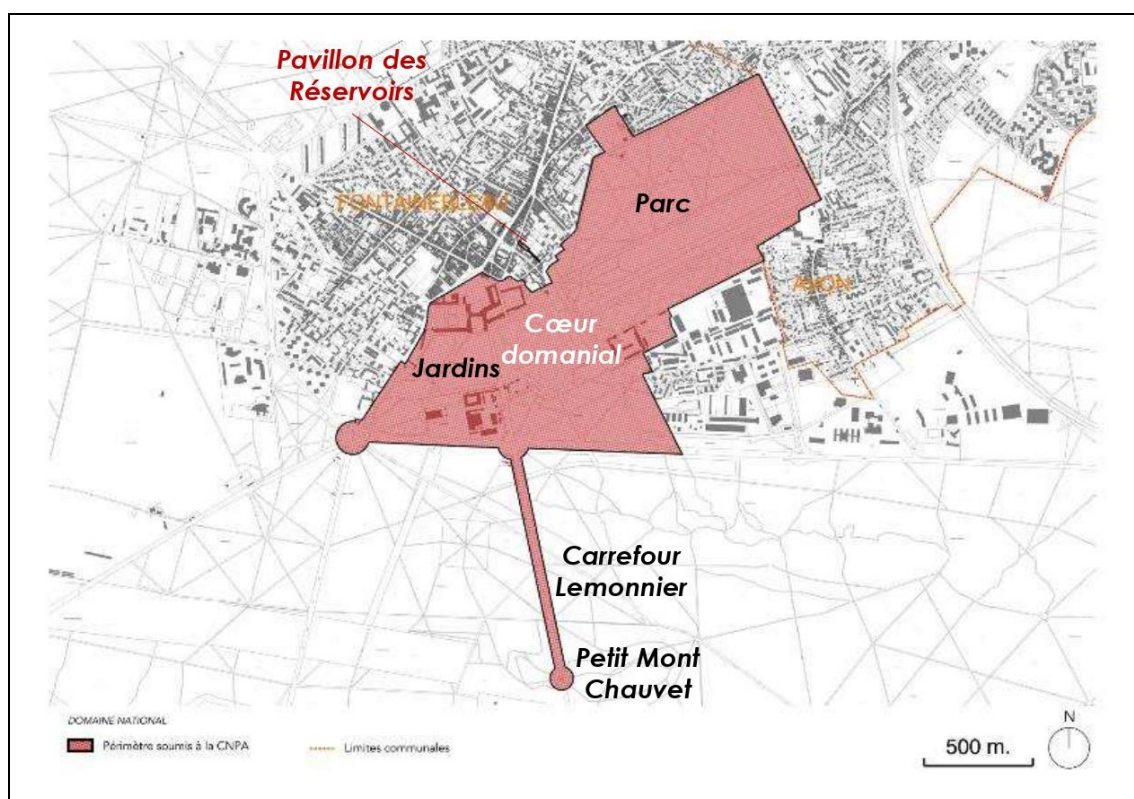
AVIS SUR LE LIEN EXCEPTIONNEL AVEC L'HISTOIRE DE LA NATION :

« La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du lien exceptionnel que présentent le château de Fontainebleau (Seine-et-Marne) et son domaine avec l'histoire de la Nation, en vue de leur inscription sur la liste des domaines nationaux. »

Extrait du procès-verbal de la séance de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (2^e section) du 20 avril 2023 :

AVIS SUR LE PROJET DE DELIMITATION DU FUTUR DOMAINE NATIONAL DU CHATEAU DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE :

« La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce à l'unanimité en faveur du projet de délimitation présenté pour le domaine national du château de Fontainebleau, comme figuré sur le plan annexé.»



Plan de la délimitation proposée par le ministère de la Culture pour le futur domaine national du château de Fontainebleau :

